



Madame l'Inspectrice d'Académie,
Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental,
Mesdames, Messieurs,

Sur ce domaine de l'école inclusive, les associations complémentaires de l'école prennent leur part.

En témoigne l'expertise reconnue de la Fédération des PEP.

En décembre dernier, comme tous les 2 ans, la Fédération des PEP et l'Institut TNS-Sofres ont publié le Baromètre de la société inclusive en partenariat avec le journal LE MONDE. Cette analyse est maintenant une référence attendue.

A notre modeste échelle, l'Association Départementale des PEP 77 participe à cette action en faveur de l'école inclusive.

Notre 4^{ème} journée de réflexion en 2015 prenait en compte un public scolaire spécifique avec la thématique

« Les élèves dont le comportement nous dérange : un parcours scolaire plus inclusif ?
D'aujourd'hui à demain ? »

Je vous invite à prendre connaissance des Actes de cette journée mis à disposition très prochainement.

Je terminerai en soulignant notre attachement à parfaire une école inclusive mais avec un parcours scolaire de l'élève de plus en plus personnalisé et des accompagnements humains et matériels à renforcer.

Je vous remercie.

Didier Clédat, représentant titulaire, AD PEP 77.
Melun, le 18 mai 2016.